**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

**Band:** 26 (1964)

**Heft:** 10

Rubrik: La 37ème Assemblée des délégués

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## La 37<sup>ème</sup> Assemblée des délégués

Avant-propos de la Rédaction — Par suite d'un surcroît de travail et aussi faute de place dans le périodique, le présent compte rendu n'a pu être publié plus tôt, comme c'est l'habitude. Nous avons alors estimé qu'il serait indiqué d'attendre encore un peu et de le faire paraître en même temps que la convocation ci-contre et comme lever de rideau à la 38ème Assemblée des délégués. Que nos lecteurs, et en premier lieu nos amis du comité de la section thurgovienne, veuillent bien excuser ce retard.

La dernière Asemblée des délégués a eu lieu à Romanshorn le 12 septembre 1963, à 10 h. 15, à l'Hotel Bodan. Monsieur Etienne Schwaar, d'Areuse NE, président central, adressa de sympathiques souhaits de bienvenue aux invités et 65 délégués. Messieurs les conseillers d'Etat Ballmoos et Müller, de même que Monsieur W. Clavadetscher, directeur de la Division fédérale de l'agriculture, s'étaient éxcusés. Vu le retard dont souffraient les travaux agricoles à cause du mauvais temps, 15 délégués avaient été empêchés de se rendre à Romanshorn.

Le procès-verbal de la 36ème Assemblée des délégués, qui, comme on le sait, se tint à Porrentruy, fut approuvé, L'assemblée désigna alors Messieurs H. Wegmann (ZH), L.-H. Delarageaz (VD) et E. Christen (BE) comme scrutateurs. En vue de gagner du temps, les communications jugées nécessaires par les dirigeants de l'association avaient déjà été faites antérieurement par écrit. Elles se rapportaient au Centre de cours I, au système adopté pour le remboursement partiel de la taxe douanière perçue sur les carburants utilisés à des fins agricoles, ainsi qu'au nombre de remorques que peuvent comporter les trains de battage et aux tracteurs agricoles mis en circulation durant les cinq premiers mois de l'année. En outre, les Délégués furent mis au courant des nominations auxquelles le Comité central avait procédé la veille. C'est ainsi que Monsieur A. Isler, de Hugelshofen (TG), est devenu membre du Comité directeur en lieu et place du vice-président J. Baumer, décédé. Le nouveau vice-président fut élu en la personne de Monsieur R. Stamm, de Thayngen (SH). Enfin une Commission technique II a été créée pour assurer la sauvegarde des intérêts des propriétaires de moissonneuses-batteuses. Elle se compose pour le moment de M. Ryser, d'Oberwil (BL), désigné comme président, et de MM. F. Détraz, de Combremont-le-Grand (VD) et J. Hartmann, de Neftenbach (ZH).

Pour remplacer le président démissionnaire de la section saint-galloise (Monsieur K. Rey, de Neu-St. Johann), les Délégués élirent Monsieur J. Zogg, de Flawil (SG), au Comité central. Le rapport d'activité 1962/63, reproduit dans les nos. 5, 6, 7, 8, 9 et 10/64 du «Tracteur» fut approuvé à l'unanimité et les dirigeants de l'association se virent adresser de sincères remerciements pour tout le travail accompli. Les Délégués approuvèrent également les comptes 1962/63 (période allant du 1er juillet 1962 au 1er juillet 1963). Monsieur F. Widmer, d'Ardon (VS), fournit ensuite des éclaircissements sur la vérification de la comptabilité effec-

tuée par les contrôleurs des comptes. A la suite d'une proposition de Monsieur J. Marti, d'Othmarsingen (AG), un point fut ajouté au programme d'activité, selon lequel l'association devait tenter d'arriver à ce que l'on réalise des sièges moins nuisibles pour la santé, ainsi que des abris de sécurité, à l'intention des conducteurs de tracteurs agricoles. Le montant de la cotisation annuelle versée à l'association suisse (6 fr. pour les propriétaires d'un véhicule automobile à quatre roues et 3 fr. pour ceux d'une machine de traction à deux roues) ne fut pas modifié pour la période s'étendant du 1er juillet 1964 au 1er juillet 1964. Il a été toutefois recommandé aux sections de majorer la costisation de leurs membres à partir du 1er janvier 1964, attendu que celle versée par elles à l'association centrale devrait être augmentée à dater du 1er juillet 1964. La prochaine Assemblée des délégués aura lieu dans le canton de Berne. L'endroit exact sera choisi par le comité de la section bernoise. Lorsqu'on passa au point suivant de l'ordre du jour, c'est-à-dire aux «Propositions éventuelles», Monsieur A. Grunder, de Niederwangen (BE), rappela la terrible catastrophe aérienne de Dürrenäsch (AG), au cours de laquelle périrent tragiquement 17 à 20 membres de la section zurichoise – dont certains avec leur épouse –, ainsi que d'autres agriculteurs du village d'Humlikon. Il relève que cette commune n'a pas besoin d'être aidée sur le plan strictement financier. Etant donné, toutefois, que la tragédie en question aura été vraisemblablement oubliée dans deux ou trois ans, il importe de penser à l'avenir. Ce qui compte notamment pour les gens d'Humlikon, c'est que les travaux agricoles puissent être normalement effectués durant dix ou quinze ans - sur la base d'un plan d'organisation bien étudié — au moyen d'un nombre suffisant de tracteurs et de machines agricoles. Il faudrait que ce plan d'organisation soit établi par le Secrétariat central d'entente avec la section zurichoise et la commune de Humlikon. Cette proposition fut adoptée sans discussion. Sous «Divers», Monsieur Zahn, ingénieur agronome, représentant de la Division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique, remercia l'Association suisse de propriétaires de tracteurs de la vive activité qu'elle ne cesse de déployer en faveur de l'agriculture, de même que pour son étroite collaboration relativement aux carburants de remplacement et à d'autres mesures de prévoyance économiques pour temps de guerre. Il suggéra par ailleurs de former des moniteurs de cours pour le secteur des carburants de remplacement. De son côté, Monsieur A. Schönenberger, d'Ermatingen (TG), professeur de branches agricoles, exprima le désir qu'une plus grande attention soit accordée au problème des abris de sécurité pour tracteurs.

Monsieur A. Isler, président de la section de Thurgovie, souhaita encore une fois une cordiale bienvenue à tous les assistants. Puis Monsieur Schwaar, président central, très applaudi par les représentants des sections, adressa de chaleureux remerciements avant tout au président et au gérant de cette section pour la cordialité de leur accueil, la remarquable préparation du programme complémentaire et la très attrayante soirée récréative offerte la veille. Tous les Délégués se rappelleront avec plaisir les bons moments passés dans cette belle région qu'est le canton de Thurgovie, appelé à juste titre le verger de la Suisse.

En tant qu'hôtesse, et comme le veut la coutume depuis 1956, la section thurgovienne avait mis sur pied un programme complémentaire substantiel et varié. Les Délégués eurent ainsi l'occasion de visiter la nouvelle sucrerie et raffinerie de Frauenfeld. L'importance des bâtiments et des installations ultra-modernes n'a pas manqué d'intéresser fortement chacun. Après leur instructive tournée, les visiteurs eurent certainement une meilleure idée de cette grande entreprise. La section thurgovienne avait prévu d'offrir ensuite aux Délégués une excursion de deux heures en autocar à travers le beau pays de Thurgovie, que beaucoup ne connaissaient pas encore. Chacun admira ses riches vergers, aux arbres conduits en partie selon les méthodes les plus modernes et surchargés de fruits. Mais le paysage lui-même est un enchantement. Si la chanson dit: «O Thurgovie, ô Thurgovie, comme tu es belle!», nous savons qu'il ne s'agit pas là d'un simple cliché ou d'une idéalisation, mais bien d'une authentique réalité, qui mérite d'être mieux connue.

La soirée récréative que la section de Thurgovie avait également mise sur pied à l'intention des Délégués leur procura quelques heures d'agréable détente bien méritées. Nous adressons encore de sincères remerciements à nos amis thurgoviens, en particulier à Messieurs Isler, président, et Bolli, gérant, ainsi qu'aux membres du comité, pour tout ce qui nous fut offert.

